

TABLE DES MATIÈRES

cessionnaire, les droits des tiers ne peuvent en être affectés, si aucune considération n'a été fournie par le cessionnaire, lequel ne peut prétendre que le transport qui lui a été fait, l'a été en considération d'une convention antérieure, par laquelle le dit cédant prêtait son nom au cessionnaire pour recouvrer, au profit de celui-ci, le paiement d'une certaine amende. La connaissance, par une corporation, de l'existence de tel transport et de sa signification, moins d'un an avant de le contester, lui donne le droit de faire telle contestation, encore que quelques-uns de ses officiers paraissent avoir eu, antérieurement, connaissance du transport et non de sa signification	338
Transport. <i>Vide</i> Billet.	
Transport. <i>Vide</i> Gage.	
Travaux municipaux. L'article 805 du Code Municipal ne donne pas au Conseil local le droit de faire initier, au moyen de la nomination d'un surintendant et la confection d'un procès-verbal, des travaux qui sont de la juridiction du Conseil de comté et qui apparaissent être tels <i>ab initio</i>	692
Tuteur ad hoc. <i>Vide</i> Action en déclaration de paternité.	
U	
Usufruit. Un usufruitier a un intérêt suffisant, comme tel, pour faire assurer, contre les accidents par le feu, une maison dont il a l'usufruit, mais qu'en cas d'accident, il ne peut retirer, de l'assureur, que la valeur de l'intérêt qu'il prouve avoir.....	27
V	
Vente. <i>Vide</i> Syndic.	
Vente mobilière. La vente de meubles, faite par un commerçant, est, d'après l'article 2280 parag. 5, C. C., une vente commerciale qui peut être prouvée par témoins. 2o. L'achat de meubles d'un vendeur solvable et la donation d'iceux par l'acheteur à sa fille, l'épouse séparée de biens du vendeur, en exécution de l'obligation prise au contrat de mariage de celle-ci, sont un achat et une donation valables. 3o. Une opposition afin de distraire à une saisie, chez le défendeur, des meubles que son épouse a ainsi acquis, doit être maintenue avec dépens.....	164